

Décision

Générale

colonial

Décision n° 787 MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

n° 787

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 03/07/1960

Date de publication
6 juillet 1960

Date du numéro
3 juillet 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Ismail Abdi Samale, secrétaire comptable auxiliaire, 2° catégorie, échelle X, 1e échelon, indice local 805, en service au Ministère de la Production, de l'Agriculture et de l'Elevage, est mis à la disposition du Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan pour servir au Service des Finances en remplacement numérique de M. Raoera Célestin, rapatrié.